

Proposition d'aménagement :

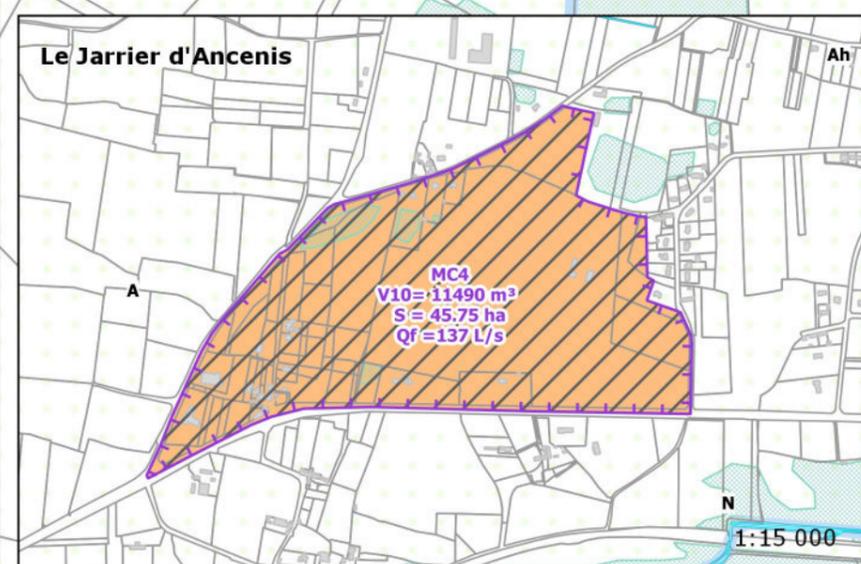
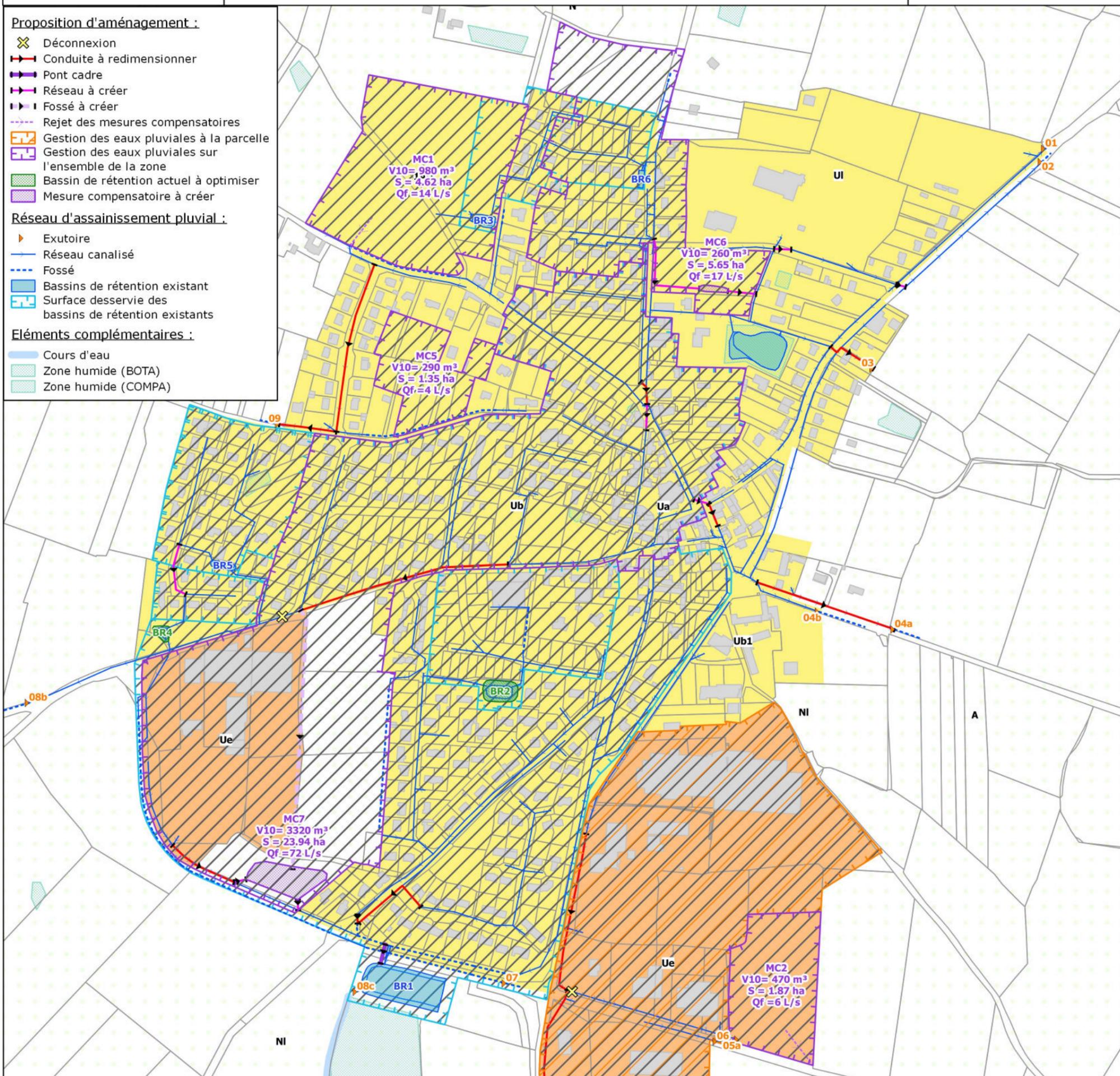
- Déconnexion
- Conduite à redimensionner
- Pont cadre
- Réseau à créer
- Fossé à créer
- Rejet des mesures compensatoires
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle
- Gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de la zone
- Bassin de rétention actuel à optimiser
- Mesure compensatoire à créer

Réseau d'assainissement pluvial :

- Exutoire
- Réseau canalisé
- Fossé
- Bassins de rétention existant
- Surface desservie des bassins de rétention existants

Éléments complémentaires :

- Cours d'eau
- Zone humide (BOTA)
- Zone humide (COMPA)



PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

- Zone rurale où l'imperméabilisation doit être limitée ($Ci_{moyen}=0,2$) et où les débits d'écoulement des eaux pluviales doivent être maîtrisés
- Zone urbaine ou rurale où l'imperméabilisation est limitée (cf code couleur des Coef d'imp max) et où les débits d'écoulement des eaux pluviales doivent être maîtrisés
- Zone urbaine ou rurale où sont nécessaires des installations de collecte, de stockage et de traitement des eaux pluviales

Coefficient d'imperméabilisation maximal à respecter :

- Applicable à la parcelle en zone U et à toute la zone en zones AU, A et N
- Ci global = 20%
 - Ci max = 70%
 - Ci max = 80%

MC1	Identifiant de la mesure compensatoire
V10 = 1620 m ³	Volume de rétention (10 = protection 10 ans)
S = 7,6 ha	Surface desservie
Qf = 23 L/s	Débit de fuite

Étude : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL
Réalisation : Avril 2019
Echelle : 1:5 000

